

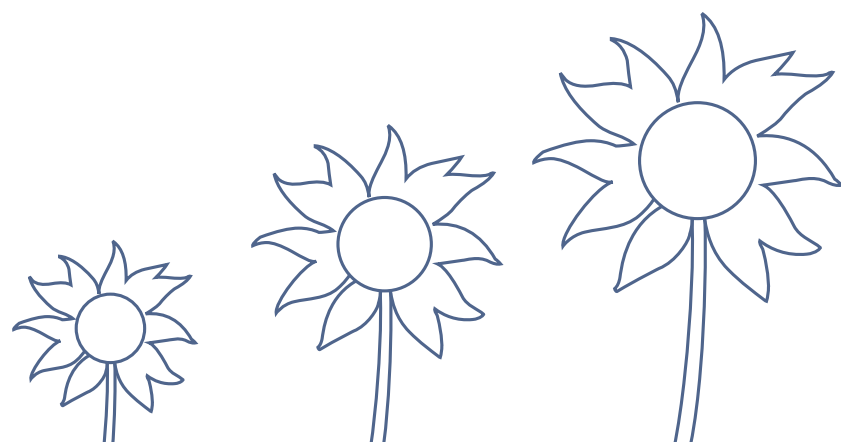


Votre épargne et beaucoup **PLUS**

Avec MMA Multisupports,
vous allez découvrir l'assurance vie
riche en avantages et généreuse en services.

Du plus sûr au plus performant,
vous placez votre capital au plus près
de vos besoins et de vos ambitions.

Vous profitez aussi de services privilégiés,
d'information et de conseils
pour tirer le meilleur parti de vos placements.

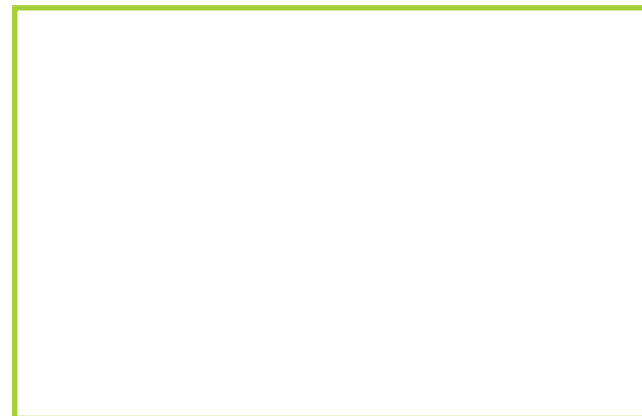


Votre épargne et beaucoup **PLUS**

Informations Consommateurs

Les solutions présentées dans ce dépliant sont proposées au sein du contrat MMA Multisupports. Ce contrat d'assurance vie multisupports est régi par le code des assurances. Il est accessible à partir d'un versement de 100 €. Les frais sur versements s'élèvent à 4,80 % maximum et à 3,50% maximum pour les versements supérieurs ou égaux à 10 000 €. Les frais annuels de gestion s'élèvent à 0,80 % de l'épargne. Le premier arbitrage de chaque année civile est gratuit. Au-delà, les frais d'arbitrage sont de 0,50 % du montant arbitré. Pour les services Sécurisation des Plus-Values et Stop Baisse : les frais de chaque demande de mise en place de chacun de ces services sont de 20 € et les frais annuels de fonctionnement sont de 100 €, dès lors qu'un arbitrage a été effectué dans l'année civile.

Pour faciliter la lecture de ce document, la présentation des différentes solutions est volontairement simplifiée. Pour plus d'informations, contactez votre Conseiller MMA ou rendez-vous sur www.mma.fr

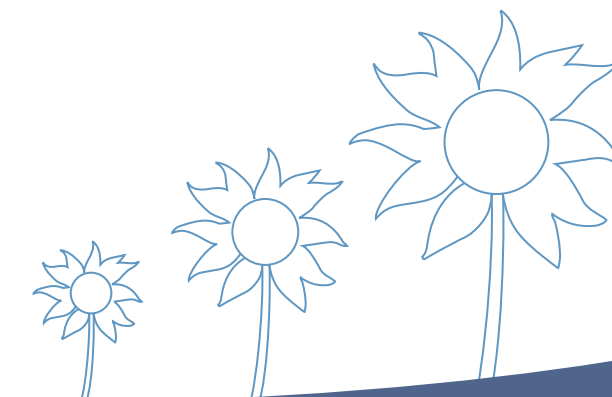


MMA Vie Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118 - **MMA Vie**, société anonyme au capital de 141 912 800 euros, RCS Le Mans 440 042 174 - Sièges sociaux : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

MMA Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF numéro GP 97127, filiale du groupe MMA - 11 place des 5 martyrs du Lycée Buffon - 75663 Paris cedex 14 - SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 400 000 euros, RCS Paris B 414 647 594.



Votre épargne et beaucoup **PLUS**



C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

ÉDITION OCTOBRE 2008

Pour vous, MMA voit l'épargne en grand

Tous vos projets ont leurs perspectives

Valoriser un capital, bénéficier de revenus complémentaires, transmettre votre patrimoine... Avec le contrat d'assurance vie MMA Multisupports, toutes vos ambitions ont leur réponse.

Et parce que vos besoins peuvent toujours changer, MMA Multisupports s'adapte à vos exigences.

Prudent ou offensif : le meilleur profil est le vôtre

Entre sécurité et performance, à chacun sa stratégie d'investissement. MMA Multisupports vous donne accès à une large gamme de supports qui couvrent tous les horizons d'actifs et les principales zones géographiques. Quel que soit votre profil, vous investissez de manière bien ciblée.

Vous voulez vous enrichir l'esprit tranquille ?

Le support à capital garanti fait fructifier votre épargne en toute sécurité. Sans risque de baisse et avec l'assurance de la faire progresser chaque année grâce aux intérêts générés.

Vous assumez une part de risque pour plus de performance ?

MMA Multisupports vous propose trois types de placements clés en main :

- le **Pack Duo MMA**, avec 80 % de sécurité minimum, pour des premiers pas en bourse,
- les **Packs Epargne MMA**, avec 50 % de sécurité et 50 % de dynamisme, un compromis astucieux,
- les **Fonds Profilés MMA**, avec jusqu'à 80 % d'actions, pour une épargne offensive.

Vous êtes un gestionnaire averti et vous souhaitez piloter votre épargne ?

Choisissez la **Gestion libre MMA**. Vous faites votre sélection parmi plus de 30 supports, choisis pour vous aux quatre coins du monde et gérés par MMA ou par d'autres grandes signatures comme Rothschild, BNP Paribas, Covea Finance...

En plus, vous êtes libre de réorienter l'épargne de votre contrat si la conjoncture se retourne ou si votre situation change. **Et parce que la souplesse est gage de performance, MMA vous offre un arbitrage annuel gratuit.**

Vous avez évidemment la possibilité de disposer de votre capital à tout moment. Veillez toutefois à bien profiter des avantages fiscaux de l'assurance vie.

MMA en chiffres et en distinctions

Toute la sécurité du support à capital garanti, toute la puissance de l'actif général MMA :

- un rendement parmi les plus élevés du marché : **4,4 %** en 2007 ⁽¹⁾,
- et une progression de capital de plus de **25 %** en 5 ans ⁽²⁾.

Tout le dynamisme des fonds MMA

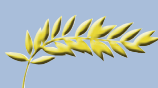
La qualité de gestion des experts MMA Finance est régulièrement récompensée par la presse spécialisée.



Mieux Vivre Votre Argent

Corbeille Long Terme 2007

Seconde place pour la meilleure gestion sur 5 ans



Le Revenu

Trophée d'Or 2008

MMA Multisupports dans la catégorie "Contrat Vie Multisupports diversifiés"



La Vie Financière

Trophée de Bronze 2008 aux Étoiles de l'assurance vie

MMA Multisupports dans la catégorie "Assurance"

⁽¹⁾ Performances nettes de frais de gestion (hors prélèvements sociaux et fiscaux) sur le support à capital garanti de MMA Multisupports, réalisées entre le 01/01/2007 et le 31/12/2007.

⁽²⁾ Performances nettes de frais de gestion (hors prélèvements sociaux et fiscaux) sur le support à capital garanti de MMA Multisupports, réalisées entre le 01/01/2003 et le 31/12/2007.

Pour vous, MMA en fait toujours plus

Avec ses cinq services sur mesure, MMA Multisupports vous propose de gérer au mieux votre capital pour diversifier votre patrimoine. Des services que vous pouvez souscrire, interrompre ou même modifier à tout moment, au mieux de vos intérêts. Découvrez-les maintenant.

Services accessibles à partir de 10 000 €

Les services confort : assurez votre investissement

Pour éviter de placer ou de retirer votre capital au mauvais moment, ou de subir un fort retournement des marchés financiers, MMA vous propose :

L'Investissement Progressif

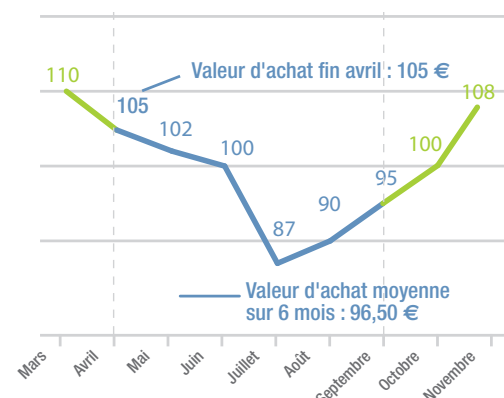
Votre objectif : dynamiser un capital sans subir les humeurs de la Bourse. Avec ce service, votre capital est investi chaque mois, sur 3 à 12 mois, sur le ou les supports diversifiés de votre choix. MMA s'occupe de tout gratuitement, pour vous.

Le Désinvestissement Progressif

Votre objectif : sécuriser l'épargne que vous détenez sur un ou plusieurs supports diversifiés, en limitant les aléas boursiers. Ce service transfère progressivement votre épargne vers le support à capital garanti, sur une durée de 3 à 12 mois. Là encore, c'est automatique et gratuit.

Le Stop Baisse

Votre objectif : stopper la baisse de votre capital investi sur un support diversifié, en cas de chute des marchés financiers. Dès que vos moins-values atteignent le seuil que vous vous êtes fixé, ce service transfère la totalité de l'épargne restant sur le support à capital garanti. Cette surveillance quotidienne est automatique.



Fin avril, vous décidez d'investir avec le service Investissement Progressif. D'avril à septembre, votre placement est ainsi réalisé en plusieurs étapes, au prix moyen de 96,50 € pour une unité de compte, au lieu de 105 € si vous aviez investi en une seule fois fin avril.

Les services gagnants : optimisez vos bénéfices

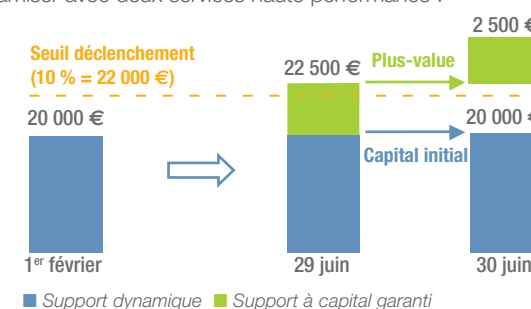
Pilotez vos plus-values pour mieux les protéger ou les dynamiser avec deux services haute performance :

La Sécurisation des Plus-Values

Votre objectif : protéger le capital que vous avez investi sur un support diversifié, en cas de retournement des marchés financiers. Grâce à une surveillance quotidienne de vos placements, vos gains sont automatiquement mis à l'abri dès qu'il dépassent le seuil que vous avez fixé.

L'Optimisation Annuelle des Intérêts

Votre objectif : profiter de la performance des marchés financiers mais sans risquer votre capital initial. Chaque année, ce service automatique investit les intérêts dégagés par le support à capital garanti, sur le ou les supports diversifiés de votre choix. Sans frais.



Vous disposez de 20 000 € et avez choisi le service Sécurisation des Plus-Values avec un seuil de déclenchement à 10 %. Le 29 juin, votre capital vaut 22 500 €, votre plus-value dépasse donc les 10 %. MMA la transfère automatiquement pour la sécuriser sur le support à capital garanti. Les 20 000 € initiaux restent sur le support dynamique.

Pour vous informer, comptez sur MMA

Bien informé, vous décidez mieux. Grâce à MMA, à tout moment et en temps réel, vous savez où en est la valorisation de votre contrat, vous suivez l'actualité des marchés et vous profitez de services qui vous assurent une gestion en toute sérénité.

L'information, votre meilleure alliée

www.mma.fr : le lien permanent avec vos placements

Il vous permet de **consulter et suivre vos placements**, librement et gratuitement (hors frais de connexion), 7j/7 et 24h/24.

Un reporting régulier

- Chaque année, vous recevez un **relevé de situation** de votre épargne : il récapitule toutes les opérations de l'année, le montant de votre capital et de vos intérêts au 31 décembre.
- Chaque trimestre, la **Lettre Epargne Bonheur**, disponible auprès de votre Conseiller MMA, fait le point sur les performances de la gestion MMA, l'actualité économique et patrimoniale.
- Le service d'abonnement de **mmafinance.fr** vous permet de recevoir gratuitement et régulièrement par e-mail un point complet sur l'actualité financière.

Les services personnalisés

Grâce à MMA Finance, vous bénéficiez de services qui vous informent et **vous alertent sur les cours**. Lorsque les gains ou les pertes constatés sur vos supports atteignent le seuil d'alerte de votre choix, vous êtes automatiquement informé par sms ou e-mail : vous suivez ainsi en permanence l'évolution de vos valeurs.

Votre Conseiller MMA reste à votre disposition pour vous informer et vous orienter. Consultez-le régulièrement.



Fiscalité : avantage assurance vie

Fiscalité en vigueur au 1^{er} juillet 2008

Avec MMA Multisupports, vous bénéficiez à la fois d'un placement fiscalement avantageux et d'un outil idéal pour transmettre votre patrimoine.

Zéro impôt si vous retirez votre argent après 8 ans

- Dès le 8^e anniversaire de votre contrat, vos intérêts sont exonérés d'impôt ⁽⁴⁾, et ce chaque année, jusqu'à **4 600 €** pour un célibataire, veuf ou divorcé et **9 200 €** pour un couple soumis à imposition commune (tous contrats d'assurance vie confondus). Au-delà, un taux forfaitaire de 7,5 % est appliqué, sauf si vous choisissez de réintégrer vos intérêts dans votre déclaration de revenus.
- Avant 8 ans, les intérêts sont soumis à un prélèvement dégressif ⁽⁴⁾ ou à l'impôt sur le revenu ⁽⁴⁾.

Une transmission facilitée

Vous pouvez transmettre, hors impôts :

- **jusqu'à 152 500 €** à chacun de vos bénéficiaires (tous contrats d'assurance vie confondus). Ce plafond concerne tous les versements effectués avant 70 ans et leurs intérêts. Au-delà, une taxe forfaitaire de 20 % est appliquée.
- **jusqu'à 30 500 €** pour l'ensemble de vos bénéficiaires (tous contrats d'assurance vie confondus). Ce plafond concerne tous les versements effectués après 70 ans. Au-delà, les droits de succession sont appliqués. En revanche, les intérêts sont exonérés.

Sachez que, dans tous les cas, le conjoint comme le partenaire d'un pacte civil de solidarité (PACS) sont totalement exonérés.

Le plus MMA

La garantie Plancher

Les bénéficiaires de votre contrat MMA Multisupports sont assurés de recevoir en cas de décès au minimum le montant des versements nets de frais et de rachat, réalisés avant 66 ans. Et ce, quoi qu'il arrive sur les marchés financiers. Cette garantie, sans frais, joue dans la limite de 155 000 € par assuré. Voilà un avantage qui rassure lorsque l'on choisit d'investir sur des supports diversifiés.

⁽⁴⁾ Dans tous les cas, les intérêts sont soumis aux prélèvements sociaux.